

**Titre de la communication :**

Entre santé publique et problème public : la réglementation de la prostitution au Tonkin dans les années 1930

**Résumé :**

La réglementation de la prostitution au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles s'inscrit dans la politique de santé publique, en France comme dans les colonies, car il faut protéger la population du péril vénérien. Au Tonkin (nord du Vietnam actuel), cette politique se met en place dès le début de la colonisation dans les années 1880 et reste en vigueur jusque dans les années 1950. Malgré cette permanence, la réglementation est régulièrement remise en cause, notamment dans les années 1930 quand se produit une conjonction d'éléments aboutissant au glissement d'une question de santé publique à un problème public plus large.

Ces années constituent en effet l'apogée de la réflexion médicale autour de la question de la réglementation de la prostitution car elles consacrent le triomphe des médecins. Ceux-ci parviennent à recentrer le débat sur le plan médical en laissant de côté les plans administratifs et policiers. Leur position hégémonique, dans le débat et dans les comités mis en place par les autorités, est néanmoins fragilisée par des dissensions internes et, surtout, par l'intervention d'un nouvel acteur : le problème devient public quand la presse vietnamienne s'en empare et lui donne une nouvelle orientation, sociale et politique.

Dans ce débat, les prostituées apparaissent singulièrement absentes. Elles sont réduites à un corps potentiellement mortifère par les médecins et servent d'instruments aux journalistes pour dénoncer des problèmes plus généraux. A aucun moment, les acteurs en présence ne s'intéressent aux prostituées en elles-mêmes et ces dernières restent des silhouettes floues et sans visage.

Isabelle Tracol-Huynh